

**Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel**

**Autorisation du représentant légal :**

Je soussigné (e) (Nom, prénom) :

Représentant légal de l'élève mineur (Nom, prénom) :

Né(e) le  à

Inscrit au lycée Haute-Vue de Morlaàs en classe de

Autorise ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

Conformément à l'arrêté MENE2319040A du 11/08/2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, je confirme mon choix que cette allocation soit versée sur :

- Le compte bancaire de mon enfant en tant que bénéficiaire direct de l'aide (joindre RIB au nom de l'élève)
- Mon compte bancaire en tant que représentant légal (joindre RIB au nom du représentant légal) \*

**Pièces à fournir (uniquement pour les premières demandes) :**

	<b>Lycéen professionnel mineur</b>	<b>Lycéen professionnel majeur</b>
<b>Allocation versée sur le compte bancaire du lycéen professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pièce d'identité de l'élève</li> <li>➤ RIB du compte bancaire de l'élève</li> <li>➤ La présente autorisation complétée et signée</li> <li>➤ Document justifiant de la qualité du représentant légal (livret de famille, extrait d'acte de naissance...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pièce d'identité de l'élève</li> <li>➤ RIB du compte bancaire de l'élève</li> </ul>
<b>Allocation versée sur le compte bancaire d'un représentant légal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pièce d'identité de l'élève</li> <li>➤ Pièce d'identité du représentant légal</li> <li>➤ RIB du compte bancaire du représentant légal</li> <li>➤ La présente autorisation complétée et signée</li> <li>➤ Document justifiant de la qualité du représentant légal (livret de famille, extrait d'acte de naissance...)</li> </ul>	

En cas de modification des coordonnées bancaires, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

Date  Signature du représentant légal

Cocher la case pour valider les renseignements

\* Important ; les versements sur le compte bancaire d'un représentant légal seront automatiquement bloqués par l'application Aplypro dès que l'élève aura 18 ans. Afin d'éviter tout retard de paiement, nous vous recommandons de fournir un RIB au nom de votre enfant le plus tôt possible.